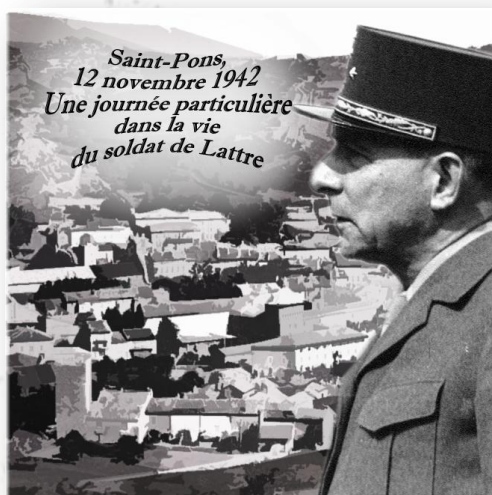


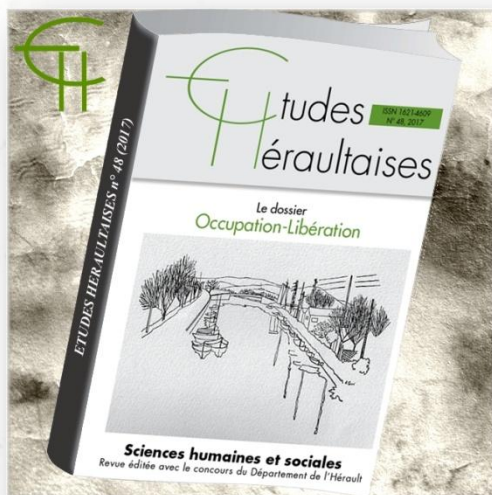
Article : Saint-Pons, 12 novembre 1942. Une journée particulière dans la vie du soldat de Lattre



Auteur (s) : Christian Bouquet

Nombre de pages : 9

Année de parution : 2017



Saint-Pons, 12 novembre 1942

Une journée particulière dans la vie du soldat de Lattre

Christian Bouquet

« Nous ne trouvâmes pas le général de Lattre ridicule
Et décidâmes d'envoyer immédiatement Cauvet,
avec un groupe armé, pour le libérer »
(Claude Bourdet, *L'Aventure incertaine*)

« Je disposais d'environ 36 heures
pour organiser l'évasion avec un groupe de l'organisation Combat
qui était animé par un Montpelliérain, Marcel Gallot. [...]
On chercha un costume civil pour le général... »
(Jean Jacques Kielholz, chef de cabinet du préfet régional
In Jean Baumel, *De la guerre aux camps de concentration*)

Le 11 novembre 1942, le plan du général de Lattre de Tassigny pour ne pas rester l'arme au pied, dans les casernements, à la suite de l'invasion de la zone libre par les troupes allemandes et italiennes, a été contrecarré par Vichy. De retour des Corbières où il avait ordonné un regroupement de ses unités pour résister, le général est arrêté tôt le matin du 12 à Saint-Pons de Thomières (Hérault). Trois auteurs-Résistants, Henri Frenay, Claude Bourdet, Jean Baumel font état de tentatives pour le libérer pendant cette journée. Voici les différentes versions données par les acteurs de l'époque dans toutes leurs contradictions. Elles mettent en évidence non seulement le rôle de *Combat* mais aussi celui, central, joué par la préfecture de Montpellier en la personne de son chef de cabinet, Jean-Jacques Kielholz. Elles n'ont guère été examinées de près et en tant que telles ; le principal intéressé ainsi que le compte-rendu de la police judiciaire ne les évoque pas, au point que l'on pourrait penser que rien ne s'est passé. Il n'y a cependant pas de fumée sans feu.

Sète le 24 novembre 1942

Le Capitaine de Frégate, Commandant la Marine, Délégué de l'Amirauté à Sète, Commandant d'Armes de la Place de Sète à Monsieur le Vice-Amiral, Commandant la Marine, Délégué de l'Amirauté à Marseille
Objet : Compte-rendu sur l'évolution de la situation à Sète du 6 au 20 novembre 1942¹ [extraits]

Samedi 7 novembre 1942

20h : Le Commandant de la Marine est convoqué par le Général Cdt la 16^e Division Militaire pour la mise en application du plan de Défense.

Dimanche 8 novembre 1942

5h45 : Chef E.M. de Marine Marseille signale attaque et débarquement dans Région Oran et Alger.

Mardi 10 novembre 1942

6h20 et 7h50 : Le III/8^e R.I.² perçoit 20 tonnes de munitions à Montpellier.

19h25 : Général Commandant 16^e D.M. prescrit surveillance des abords des Casernes et de disperser tout attroupement.

11 novembre 1942

9h -11h : Ordres militaires verbaux de la 16^e D.M. contradictoires (on apprendra vers 15 h que le Général de Lattre de Tassigny est parti en dissidence).

16h30 : Commandant du III/8^e R.I. (Chef de Btn Voulgre) vient me trouver et m'annonce son intention de partir à la nuit avec son bataillon pour gagner la région de Bédarieux, conformément aux instructions qu'il a reçues de son colonel pour y retrouver le reste de son régiment, qui "aurait" quitté Montpellier à la nouvelle de la dissidence du Général de Lattre de Tassigny. Je l'invite à attendre de nouveaux ordres du Commandement. [...] Du III/8^e R.I., je téléphone au bureau du Commandant (Chef de Bataillon Voulgre) au Général Bonnet de La Tour qui a pris le commandement de la 16^e D.M., pour lui demander de faire quitter la garnison aussitôt que possible après l'arrivée des Allemands au III/8^e R.I.

Il confirme provisoirement au Chef de Bataillon ma prescription :

"En tout cas, ne pas quitter la garnison sans ordre du Commandement".

Jeudi 12 novembre 1942

L'arrivée des Allemands

Une appréhension facilement compréhensible accable chacun (population civile, militaire, marins), dans l'attente des Allemands.

[...]

En attendant, je donne l'ordre écrit au Commandant du III/8^e R.I. de maintenir son bataillon consigné au quartier et de ne pas occuper ses emplacements de défense. A 20h, le Général donnera une réponse favorable à mes demandes et confirmera mon ordre.

[...]

[...] vers 19h, l'officier précurseur des troupes allemandes [...] L'officier de service ne put faire autrement que de recevoir l'officier allemand [...]

Les relations avec les autorités militaires allemandes sont parfaitement correctes et revêtent un caractère de franchise réciproque.

« Mais, général, c'est justement pour ne pas accueillir les Allemands l'arme au pied que mon mari a fait le geste qu'il a fait et a cherché à entraîner avec lui ceux qui servaient sous ses ordres. Il a fait son devoir. »

(Réponse de Simonne de Lattre, ce 11 novembre 1942, au général Bonnet de La Tour qui venait de prendre le commandement de la 16^e Division Militaire et donner l'ordre de consigner les troupes)³.

12 novembre 1942, hôtel Pastré, Saint-Pons (Hérault)

Après la cruelle journée du 11 novembre passée à tourner dans les Corbières, à scruter les routes jusqu'à tard dans la nuit, à la recherche des unités qui, malgré son ordre d'exécution de ce matin, ne viendront jamais, ignorant qu'elles ont été consignées dans leurs casernements sur l'ordre de Bridoux⁴, le général de Corps d'Armée de Lattre de Tassigny commandant la 16^e division militaire rejoint, dans la nuit Saint-Pons (Hérault) ce 12 novembre 1942 :

« Je décidai d'attendre encore une heure l'arrivée des éléments qui devaient rejoindre ou traverser Padern. Enfin, vers 3 heures, je me rendis en route de Padern sur Saint-Pons, par l'itinéraire par lequel je pensais retrouver au moins mon détachement de commandement et mon détachement radio⁵. »

Arrivé à 6h 15, il est stoppé avec égard à l'entrée de la ville par un barrage de gendarmerie « dont le chef me rendit compte que le Préfet Régional me demandait de lui téléphoner d'urgence à Montpellier. [...] Il m'informa qu'il avait l'ordre de me faire arrêter et me pria de demeurer à Saint-Pons jusqu'à nouvel avis⁶. » Dans le bureau du préfet le téléphone "chauffe" depuis hier 11 novembre. Vichy s'affole. « Toutes les heures, écrit François Valentin⁷, le secrétaire général de la police, appellera le préfet régional de Montpellier, M. Hontebeyrie et celui-ci dira : « En cette fin de journée, on m'a beaucoup parlé d'arrêter le général de Lattre mais pas du tout d'arrêter les Allemands⁸. »

Voici comment se déroule l'arrestation du général de Lattre de Tassigny dans le cadre de la mission de deux commissaires de police judiciaire de Montpellier, assistés par quatre collègues inspecteurs⁹. La veille, ils avaient été envoyés à Saint-Pons en vue de chercher où pouvait se trouver le général et d'exercer une « surveillance » sur sa personne. Le commissaire rend compte ainsi de sa mission : « Le Général et son collaborateur furent invités, après qu'ils eurent eux-mêmes choisi leur résidence, en l'occurrence l'hôtel Pastré à St-Pons, à ne pas quitter cet

établissement. » Deux gendarmes furent placés devant la porte de la chambre de De Lattre. Puis « le Général de Lattre de Tassigny [...], s'est prêté de bonne grâce aux questions que je lui ai posées relatives à son état-civil et s'est engagé à ne pas quitter l'hôtel. » À 17h 00, poursuit le commissaire, un colonel de gendarmerie de Toulouse accompagné d'un capitaine « s'est présenté au Général à l'effet de lui faire connaître la décision prise par les Autorités Supérieures, prescrivant le transfert du Général et de son officier d'ordonnance à la prison militaire de Toulouse. » Ils y retrouveront le colonel Morel, les commandants Constans et Tabouis et le lieutenant Perpère ses fidèles. (Fig. 1)

« À 19h 30, le même jour, la voiture du Colonel de gendarmerie, dans laquelle avaient pris place le Général et son officier d'ordonnance a quitté Saint Pons à destination de Toulouse. Nous avons escorté cette voiture et sommes arrivés à la Prison Militaire de cette ville à 22h30 ». Trois voitures ont donc pris la route pour Toulouse avec dix personnes. Première voiture : le colonel et le capitaine de gendarmerie conduisant le général et son ordonnance ; deux autres avec les deux commissaires et les quatre inspecteurs. Le général est un homme de parole et d'honneur. Il s'est engagé « à ne pas quitter l'hôtel »... Il a pourtant reçu "certaines" visites qui l'ont incité du contraire mais il les a toujours refusées. Il avait ses raisons.

Si ces "visites" ne transparissent ni dans le rapport du commissaire ni dans les ouvrages des historiens du Maréchal de Lattre de Tassigny, si elles ont si peu été relevées, peut-être parce qu'elles ne changeaient rien sur le fond à l'épopée du général, par contre, trois auteurs-Résistants rapportent clairement chacun une tentative - ou une variante de la même, on ne sait trop - pour libérer le général de Lattre de Tassigny. Elles s'inscrivent logiquement dans cette journée du 12, voire sur le parcours jusqu'à Toulouse. Ces auteurs-Résistants tirent chacun leur version qu'ils ont écrite et publiée dans les années soixante-quinze, des acteurs qui ont été au cœur

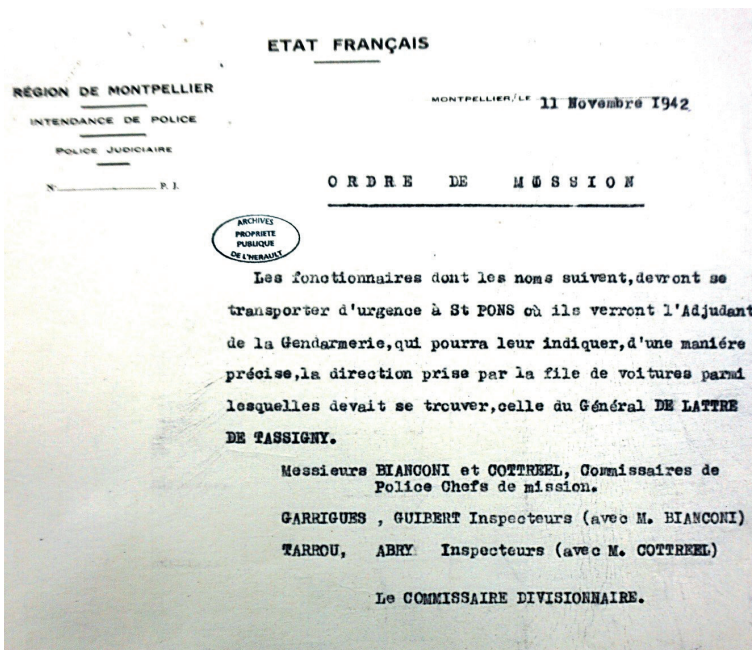


Fig. 1. Ordre de Mission délivré par la Police judiciaire de Montpellier. (Arch. dép. de l'Hérault, 1746 W 1, Dossiers dits "Secrets".)

de cette journée du 12 : Louis Bouzat (1913-2004), un montpelliérain, chef des groupes francs de Combat ; Louis Cauvet (1895-1944) dit Cals, - dont Bouzat tenait ses directives -, chef adjoint de Combat pour la R3 ; Jean-Jacques Kielholz (1916-2004), chef de cabinet du préfet dont Jean Baumel (1907-1977) se fait l'interprète. Elles se heurteront à l'ultime illusion que de Lattre entretenait encore : croire « en la justice du maréchal » ; ce que Jean Moulin appellera : « le syndrome de 40¹⁰ ». Pierre Pellissier écrit : « C'est pourtant au 12 novembre au matin, ni la veille, ni le lendemain, qu'il convient de situer la rupture entre de Lattre et Pétain, entre de Lattre et Vichy. Car il est certain que jusqu'au dernier instant, dans la nuit des Corbières, Jean de Lattre de Tassigny a espéré un signal du vieux maréchal. Ce signal, il l'attendra en vain. Il l'a confié aussi à l'abbé Lagarde : Il croyait – il me l'a dit expressément – que Pétain, pour sauvegarder l'honneur français comme il l'avait fait ailleurs (il se devait de le faire à plus forte raison contre les Allemands), ordonnerait un acte symbolique de guerre »¹¹. Il faudra cependant encore un peu de temps à de Lattre pour se dessiller les yeux et prendre conscience de ce que Joseph Lanet écrit justement et avec évidence : « Lorsque, le 11 novembre au soir, nous vîmes arriver des troupes allemandes, les doutes furent abolis, Pétain n'était pas parti. L'ère de la collaboration allait commencer en zone sud »¹².

Il n'est pas inintéressant de se pencher sur chacune des versions, en relevant leurs contradictions, voire les erreurs manifestes, car elles mettent en évidence non seulement l'investissement de *Combat* mais surtout la complicité de la préfecture. Elles posent des questions quant à leur cohérence et les réponses ne sont pas évidentes. Reste une autre question. Pourquoi les principaux concernés par cette journée à Saint-Pons : le général et Simonne de Lattre qui a vu son mari ce jour-là n'en ont jamais rien dit comme si rien ne s'était passé ? Et la police judiciaire, présente sur les lieux, n'en fait pas non plus état dans son compte-rendu.

Louis Bouzat est sollicité par l'envoyé du préfet pour libérer de Lattre

Henri Frenay tient ce qu'il écrit des entretiens qu'il a eus avec Louis Bouzat. Dans *Volontaires de la nuit* (1975), Frenay rapporte : « C'est la première fois que Louis Bouzat, accompagné de son ami Jean Prébin, se rend chez ce quincailleur en gros non loin du Peyrou où Cals [Louis Cauvet, ndlr] l'a convoqué. Il est neuf heures du matin. Nous sommes le 20 novembre 1942. Depuis quatre jours seulement, les Allemands ont occupé la Ville. Au premier étage, Cals les guette sur le palier et souffle à mi-voix : « Celui qui va vous parler est envoyé par le préfet, c'est important... » Dans la pièce deux personnes attendent ; un homme et une femme de mise élégante. En elle, Bouzat croit reconnaître Mme Hontebeyrie, l'épouse du préfet régional. Elle écoutera mais ne parlera pas. « Monsieur dit l'inconnu, vous savez sans doute que le général de Lattre de Tassigny,

[...] Le gouvernement qui l'accuse de rébellion l'a fait arrêter. Au moment où je vous parle, il est incarcéré à Saint-Pons dans les locaux de la gendarmerie. [...] Je vous pose donc brutalement la question : avez-vous la possibilité de le faire évader et de le conduire en lieu sûr ? »

- Monsieur, répond Bouzat, je ne connais pas les lieux, mais je pense que huit hommes décidés suffisent. Je les ai. Des armes ? Contre des gendarmes français, nous n'emploierons que des matraques. En revanche, il me faut deux voitures et je n'en ai pas.

- Le temps presse. Le général sera peut-être transporté la nuit prochaine en un autre lieu. Les Allemands ne vont-ils pas demander qu'il leur soit livré ? Si vous pouvez agir dès ce soir, je mettrai ici même à dix-sept heures à votre disposition les deux voitures dont vous avez besoin. »

Louis et Prébin en quelques heures rassemblent six hommes de G.F. [groupes-francs, ndlr], très excités par l'opération projetée. A dix-sept heures, ils sont au rendez-vous pour apprendre que le général de Lattre, informé de l'expédition qui allait être tentée pour le sauver, a répondu : « Messieurs, votre intention me touche, mais je dois des comptes à mes pairs, je ne m'y soustrairai pas », et rien n'a pu le fléchir. »

Louis Cauvet avait pratiquement réussi à délivrer de Lattre

Claude Bourdet (*Lorrain*), un proche, s'il en fut, d'Henri Frenay, rend compte dans *L'Aventure incertaine* (1975) d'une tentative pratiquement menée à bien le 12 à Saint-Pons, par Louis Cauvet : « Nous [...] décidâmes d'envoyer immédiatement Cauvet avec un groupe armé, pour le libérer [...]. Tout s'était passé sans difficulté ; les gendarmes s'étaient laissé paisiblement ligoter (pour ne pas paraître complices) et Cauvet avait eu une longue conversation avec de Lattre. [...] de Lattre n'avait cessé de répondre : « Non, non, je ne m'évaderai pas, je fais confiance en la justice du maréchal. » D'autres membres de la direction de *Combat* présents à cette réunion peuvent témoigner de l'exactitude de cette histoire. [...] J'ajoute, pour qu'il n'y

ait pas de malentendu, que de Lattre connaissait Cauvet et l'appréciait, ayant eu déjà de nombreux rapports avec lui : ce n'est pas un inconnu douteux qui l'aborda ce jour-là. » Le 14 novembre Lorrain rencontre Rex (Jean Moulin) et lui rapporte l'épisode et la réponse de De Lattre. Rex commenta : « Le syndrome de 40 a encore frappé ! »

C'est au cours d'une réunion « dans la région de Montpellier » que la décision d'envoyer Louis Cauvet a été prise écrit Bourdet en précisant : « les principaux dirigeants de *Combat* étaient là ; nous faisons le point de la situation, établissons le catalogue de toutes les mesures à prendre ». Cauvet est arrivé au cours de cette réunion et leur apprend que « de Lattre est tombé lui-même aux mains des gendarmes ». La réunion en question était certainement la réunion extraordinaire du Comité directeur de *Combat* convoquée d'urgence dans la région de Montpellier, pour le 11 novembre comme l'indique Bourdet quelques pages auparavant, Linares leur ayant laissé entendre qu'un débarquement en Afrique du Nord était une question d'heures.

De son côté, Joseph Lanet évoque avec détails une réunion de *Combat* tenue à Montpellier chez la mère de Chauliac (AS) début novembre. Était-ce la même ? « Ce fut, écrit-il, dans les premiers jours de novembre qu'eut lieu à Montpellier la réunion avec le responsable national de *Combat*. Elle se tint boulevard Pasteur »¹³. Il y avait à cette réunion Chauliac, Frenay, Méjean le responsable de l'Aveyron, *Chapeau* [Gilbert de Chambrun] pour la Lozère. Bourdet n'est pas cité, et on pourrait douter que la réunion se soit déroulée le 11 ou le 12 puisque à cette réunion Frenay fit savoir qu'« il s'attendait dans un délai assez rapproché, à des événements décisifs. ». Alors, y eut-il deux réunions de *Combat* à Montpellier ou à proximité à seulement quelques jours d'intervalle ?

La décision du général de Lattre de Tassigny d'exécuter les ordres émanant du chef d'État-Major de l'Armée, le général Verneau¹⁴ - télégramme chiffré secret, 128/EMA/3, reçu le 10 novembre à 1h30 du matin, transmis à toutes les divisions militaires prescrivant : « en cas d'avance allemande au-delà de la ligne de démarcation, [d'] exécuter déplacement des Troupes en dehors des garnisons et axes principaux de pénétration. Toutes munitions [étant] prises. » -, a mis le gouvernement aux abois et, en péril sa politique de collaboration. Laval, chef du gouvernement, celui qui souhaitait en juin « la victoire de l'Allemagne »¹⁵ a demandé au préfet régional de faire une proposition à celui que Vichy va tourner en ridicule dans la presse. S'imaginait-il que de Lattre allait obtempérer ?

La complicité de la préfecture : le rôle du chef de cabinet

Jean Baumel¹⁶, celui qui fut le secrétaire général de la Mairie de Montpellier - située alors place de la Canourgue - jusqu'à son arrestation par la Gestapo à son bureau en février 1944, puis membre du NAP¹⁷ et du réseau de renseignement Mithridate nous livre un témoignage sans fioritures, relate « des faits vécus, des souvenirs d'une authenticité absolue ». Dans *De la guerre aux camps de concentration* (1974), Jean Baumel consacre cinq pages aux journées des 11 et 12 novembre dans lesquelles il rapporte in-extenso un compte-rendu écrit de l'inconnu

de la préfecture dont parle Henri Frenay. Baumel écrit : « Voici comment Jean-Jacques Kielhols, jeune chef de cabinet du préfet Hontebeyrie raconte la suite de ces événements. [...] C'est le lendemain matin [le 12, tôt le matin, ndlr] que le préfet régional me réveilla en disant : « Il s'est fait prendre par la gendarmerie » [...] Le Préfet fut obligé de rendre compte à Laval qui rappela quelques temps après : le préfet devait offrir à de Lattre d'être libéré immédiatement et réintégré dans son commandement s'il consentait à reprendre son poste à Montpellier. Kielholz poursuit : « Je fus chargé de me rendre auprès de lui pour lui faire cette proposition. Je le trouvais, donc, vers neuf heures du matin à Saint-Pons. [...] Je lui expliquai ce qui s'était passé et lui fis part de la proposition de Laval. Il n'eut pas une seconde d'hésitation et me répondit : « Allez leur dire que je refuse. Je ne veux pas donner à mes hommes le spectacle d'un général français recevant les Allemands à son Quartier général. »

Jean-Jacques Kielholz ne ménage pas sa peine et s'implique, au-delà de ses fonctions, du côté du général. Avec le préfet délégué Benedetti et le préfet régional Hontebeyrie, une brèche était ouverte. Arnaud Benedetti, le neveu du préfet délégué nous en dit un peu plus sur le jeune chef de cabinet : « Un autre homme, doublement proche de Benedetti par sa fonction – il sera son chef de cabinet en 1942 – et ses origines alsaciennes, complète le dispositif : Jean-Jacques Kielholz tout juste âgé de 26 ans et ancien de l'École libre des sciences politiques, accompagne le préfet dans son action au quotidien. Le réseau qui s'organise autour de Jean Benedetti agrège ainsi des personnalités fortes, marquées par l'histoire de l'Alsace-Lorraine, socialisées dans une culture hostile au pangermanisme »¹⁸.

Déjà, le 10, Kielholz s'était chargé d'avertir le général de menaces d'arrestation sur sa personne. Le 11, il a été envoyé à sa recherche alors que de Lattre était parti reconnaître les positions de ses unités dans les Corbières. On découvre la preuve de sa présence à Saint-Pons dans un document d'archive récemment ouvert à la consultation publique avant l'expiration des délais prévus par la loi¹⁹, provenant de la police judiciaire et relatif à « l'arrestation du général de Lattre de Tassigny, du colonel Morel, des commandants Tabouis et Constans, du lieutenant Perpère, dossiers dits "Secrets". Ces derniers ont été interpellés le 11 à 20h à Estagel alors qu'ils se dirigeaient sur Perpignan. Ramenés à Montpellier ils ont été mis en garde à vue « correctement » et le colonel Morel a fourni des explications sur les événements : la réception, le 10, du télégramme du général Verneau; la visite depuis Vichy du commandant Bermond confirmant et explicitant les consignes données en cas de franchissement de la ligne de démarcation ; la décision du général d'appliquer les ordres du télégramme lorsque ce fut le cas avéré [le 11 à 5h30] ; le départ du QG de la rue Joffre à 11h15 avec un convoi de quatre voitures pour Saint-Pons via Bédarieux. Puis la vaine recherche des unités, leur séparation d'avec le général à Fabrezan à 17h30 et leur passage à Perpignan où ils furent reçus par le colonel Thomas du 2^e R.I.C. [Régiment d'infanterie coloniale] qui leur dit « qu'il y avait eu contre-ordre depuis leur départ », que le général « était considéré comme dissident ». Le commandant Constans téléphona



à Montpellier et eut le général Bonnet de La Tour [lequel venait d'être nommé par intérim à la place de De Lattre] et celui-ci fit savoir que « de Lattre de Tassigny avait reçu le télégramme l'invitant à rester sur place [contre-ordre de Bridoux, le 11 au matin, intimant à ne pas bouger] mais qu'il ne l'avait communiqué à personne. » Le commissaire de police judiciaire poursuit son rapport daté du 12 en précisant qu'à Saint-Pons « le commandant de Camas Philippe [officier du 3^e bureau de l'Etat-Major de la 16^e DM] stationnant [...] depuis hier 14 heures [...] était arrivé à Saint-Pons avec M. Kilotz [Kielholz, ndlr] Chef de cabinet du Préfet de l'Hérault parti à la recherche du général, qu'il voulait faire revenir d'une erreur qu'à leur sens, il avait commis en quittant la Place de Montpellier. » La présence de Jean-Jacques Kielholz a été remarquée par un témoin le docteur Joseph Bec : « Ce jour-là, [le 11, ndlr] le conducteur d'une Traction avant de l'administration stoppe en face de mon cabinet afin de réparer un pneu. J'ai entendu dire qu'il amenait un délégué du préfet et deux colonels à la gendarmerie »²⁰. Sur la journée des Corbières on peut se reporter à l'article bien documenté sur le site de Musique et Patrimoine de Carcassonne rédigé par Sylvain le Noach²¹.

Quelques remarques et contradictions issues de ces récits

Tout d'abord, Henri Frenay nous met dans l'embarras. Soit, c'est à Saint-Pons et c'est le 12. Soit c'est le 20 et alors c'est à la prison militaire de Toulouse ?! Là c'est autre chose... La lecture attentive de la rencontre entre Louis Bouzat et l'inconnu envoyé par le préfet [Jean-Jacques kielholz] montre bien l'impossibilité que ce soit le 20 : « Nous sommes le 20 novembre 1942. [...] Le temps presse. Le général sera peut-être transporté la nuit prochaine en un autre lieu. » Il ne peut donc s'agir que du 12. Pourtant, dans *La nuit finira* (1973), ouvrage bien connu de Frenay celui-ci écrivait déjà : « Quelques semaines après [l'arrestation à Saint-Pons, ndlr], nos Groupes Francs de Montpellier entreront en contact avec lui pour le faire évader. De Lattre refusera car dira-t-il : « Je veux être jugé par mes pairs »²². Où est l'erreur ? Mais une autre contradiction apparaît. À moins d'avoir le don d'ubiquité, Jean Jacques Kielholz ne peut pas être à Montpellier à neuf heures près du Peyrou, selon Frenay et à la même heure à Saint-Pons selon ses propres propos ! Et on n'a guère de raisons de douter de l'authenticité de sa version rapportée par Baumel. Ce qui n'arrange pas celle de Frenay-Bouzat. D'autant moins que Louis Cauvet est aussi à l'intersection de deux versions : celle de Frenay : « chez ce quincailler en gros non loin du Peyrou », mais avec un rôle apparemment effacé, et celle de Bourdet qui lui donne un rôle central. Un constat : une seule tentative est allée au bout et a quasiment réussi, c'est la version de Louis Cauvet rapportée par Claude Bourdet, mais elle s'est heurtée au refus opiniâtre de De Lattre comme toutes les autres du reste. Constatons par ailleurs que Claude Bourdet est la source la plus usitée par la plupart des auteurs qui évoquent en quelques lignes voire quelques mots une tentative pour libérer de Lattre. Ainsi, Olivier Wieviorka y fait une courte référence²³ ; Eddy Florentin²⁴ résume ainsi son récit : « [...] réussira à pénétrer dans l'hôtel [...] » ; par contre Simonne de Lattre n'en parle pas alors qu'elle a

passé une partie de cet après-midi du 12 avec son mari et qu'elle était bien placée pour apprendre ce détail.

Jean Baumel poursuit la version que lui a rapportée Jean-Jacques Kielholz : « Comme je lui disais combien j'étais heureux et soulagé de le voir prendre cette décision, il m'ouvrit ses bras et me donna l'accolade. Nous eûmes, ensuite, une longue conversation sur la situation. Il s'inquiétait beaucoup des réactions de l'armée devant l'invasion de la zone sud et voulut savoir si des unités avaient résisté. Je ne pus que lui répondre qu'à ma connaissance rien n'avait bougé et que seuls des éléments des bataillons de chasseurs dans les Alpes avaient rejoint les maquis. [...] À ce moment-là nous entendîmes dans la Grand'Rue de Saint-Pons un bruit de moteurs et de chenilles. Nous allâmes vers la fenêtre et nous vîmes déferler à travers les rues les premiers convois motorisés allemands. De Lattre me demanda alors : « Qu'est-ce que c'est ces gens-là ? Je fus bien obligé de lui répondre que cela m'avait tout l'air d'être l'armée allemande. [...] »

Faisons-là une parenthèse. Simonne de Lattre est aussi montée à Saint-Pons voir son mari dans l'après-midi. C'est lui qui lui a demandé de venir en lui faisant transmettre un courrier par Louis Roetsch, 25 ans, le fidèle chauffeur qui l'avait conduit toute la journée du 11, et le commandant de Camas (Chef du 3^e bureau de l'E. M.). Tous les deux sont redescendus de Saint-Pons ce 12 tôt le matin. Ils sont repartis avec Simonne de Lattre depuis le QG. « Nous fixons le départ, dit-elle, à 14 heures. » Le temps de dire à Bonnet de La Tour qui venait de prendre le commandement de la 16^e DM : « Mais, général, c'est justement pour ne pas accueillir les Allemands l'arme au pied que mon mari a fait le geste qu'il a fait [...] Il a fait son devoir. [...] Et puis recevez bien les Allemands, général... faites votre devoir ! »²⁵ Ils ont dû arriver vers 15h30/16h (combien de temps à l'époque pour aller à Saint-Pons ?). Là, le général se confie à sa femme sur ce qui s'est passé depuis la veille : « Ils m'ont trahi, Bonnet de La Tour m'a trahi, Amanrich m'a trahi. Il n'y a que les petits gars, les soldats du 8^e R.I., les plantons, mon équipe, qui ont compris ce que je voulais faire. Je ne sais pas ce qui va m'arriver. J'ai en tout cas sauvé mon honneur, en voulant sauver celui de l'armée. – Tout à l'heure j'ai entendu passer les convois allemands. J'aime mieux être en prison que d'avoir la triste mission de les attendre, l'arme au pied. – Je crois qu'ils vont me transférer à Toulouse »²⁶. « Tout à l'heure » c'était avec Kielholz, mais il ne semble pas lui préciser qu'il a eu la visite du représentant du préfet suite à l'intervention de Laval. Tout du moins Simonne de Lattre n'en parle pas. Voici par ailleurs comment elle décrit son arrivée à l'hôtel Pastré : « des gendarmes armés de mitraillettes montaient la garde à l'extérieur. Dans le couloir deux inspecteurs. L'un d'eux me précède au premier étage et me fait entrer dans la chambre dont la clef se trouvait dans sa poche. » Les inspecteurs ne peuvent être que ceux qui figurent sur l'ordre de mission déjà évoqué.

Marcel Galot élabore un projet pour faire passer un certain "Duquesnnes" en Espagne

Fermons la parenthèse et continuons avec l'envoyé du préfet. Après le rejet attendu de la proposition de Laval, Kielholz s'engage sur une autre voie avec le « dissident »,





selon Vichy, celle-là beaucoup moins officielle et à laquelle il semble que de Lattre aurait commencé à souscrire : « Je lui proposai alors le concours de la Résistance pour le faire évader en cas d'arrestation. Il me donna toutes les indications d'état-civil pour préparer une fausse carte d'identité au nom de Requennes ou Duquesnnes, né à Beyrouth, et décorateur de son métier. Comme notre conversation durait depuis plusieurs heures, les gendarmes vinrent me chercher pour répondre à un appel téléphonique du préfet qui m'annonça que j'étais, moi aussi, menacé d'arrestation par Vichy si je ne rentrais pas immédiatement. Je revis le général pour une dernière conversation et rentrai à Montpellier...

Devant le refus de De Lattre de revenir, continue Kielholz, le gouvernement de Vichy confirma l'ordre d'arrestation et ordonna son transfert sur la prison de Toulouse. Je disposais d'environ 36 heures pour organiser l'évasion avec un groupe de l'organisation *Combat* qui était animé par un Montpelliérain, Marcel Galot²⁷. Notre plan consistait à faire convoquer de Lattre, pendant son transfert, par deux inspecteurs de police fidèles. Le groupe de résistance aurait arrêté la voiture en semant des clous. Une réunion se tint chez les parents de Marcel Galot. On chercha un costume civil pour le général et une camionnette fut affrétée pour transporter le groupe d'action sur le trajet Saint-Pons-Toulouse. Une filière était prête pour le faire passer en Espagne. »

Deux inspecteurs de police fidèles ?... Simonne de Lattre a, on l'a vu précédemment, évoqué des discussions pour faire évader de Lattre, entre Benedetti, Ernst, les militaires fidèles et un certain Luxembourgeois Knaff. Or, il y a un lien entre Knaff et Marcel Galot, ils sont beaux-frères. Louis Knaff²⁸ était d'une part, chef du service départemental des Réfugiés et, d'autre part, chargé dans le cadre de la région et en liaison avec les autorités allemandes compétentes d'une mission ayant pour but l'élaboration et la mise au point des plans d'évacuation en cas d'actions militaires sur la côte et, qu'à ces titres il entretenait vraisemblablement des relations avec la préfecture²⁹. De plus, Marcel Galot était aussi membre de l'Armée secrète dirigée par Raymond Chauliac comme chef régional adjoint. Il s'occupait notamment de favoriser le passage en Espagne de soldats alsaciens, lorrains et luxembourgeois incorporés de force dans l'armée allemande. Autant de connivences et positions clefs permettant de s'assurer de complicités pour élaborer un plan avec les meilleures chances de réussite pour faire évader de Lattre. Mais là encore les protagonistes furent sûrement déçus. Kielholz écrira : « Je fis transmettre ces indications au général. Les reçut-il ? Et sous quelle forme, je l'ignore. Mais finalement la proposition fut déclinée. » Pourtant s'il y avait quelqu'un sachant que de Lattre refuserait c'était bien le chef de cabinet du préfet...

Que penser de ces récits ? Peut-on douter de leur véracité ?

L'honnêteté des auteurs n'est pas à mettre en cause. Peut-on imaginer Louis Bouzat s'entretenir avec Frenay d'une histoire qu'il n'aurait pas vécue ? Ce n'est pas dans le personnage. De son côté, Claude Bourdet a toujours collé à la vérité. En plus, il a précisé que « d'autres membres de la direction de *Combat* [...] peuvent témoigner de

l'exactitude de cette histoire. » Quant à Jean-Jacques Kielholz on ne saurait songer qu'un haut fonctionnaire livre des faits inventés repris plus tard par un Résistant comme Jean Baumel. Cependant, il n'en est pas moins vrai que trente ans après les événements la mémoire peu jouer des tours !

À partir de la lecture attentive de ces trois récits on aimerait pouvoir reconstituer assez logiquement un scénario vraisemblable d'une tentative unique. Il est difficilement pensable que deux tentatives aient pu être menées dans ce laps de temps très court non seulement à cause du temps nécessaire pour monter une opération mais aussi parce qu'il s'agit de la même organisation : *Combat*. Comment expliquer que *Combat* puisse être partie prenante dans deux projets : celui de Louis Cauvet bien évidemment et celui de Bouzat-Prébin tous membres de *Combat* et pour lesquels Cauvet est concerné. Même Marcel Galot serait aussi membre de *Combat*. Un casse-tête !

Il n'y a pourtant pas de fumée sans feu. La version de Claude Bourdet semble plausible.

Et si le rapport du commissaire de police judiciaire présent sur les lieux n'en laisse rien transparaître - en outre, n'y figure même pas la visite de Kielholz, ni celle de Simonne de Lattre -, c'est qu'il y a peut-être une raison toute simple : lui et ses collègues ont été "compréhensifs" devant le groupe armé et ont fermé les yeux pour ne pas paraître complices. Une hypothèse...

À Toulouse, le 27 novembre, de Lattre demande des faux papiers pour « se camoufler »

Entre son incarcération à la prison militaire de Toulouse, le 12 dans la nuit et son transfert au fort Montluc à Lyon entre le 9 et le 10 décembre pour y être jugé, sa femme, son fils, ses proches, les officiers fidèles, ceux de la préfecture ne restèrent pas les bras croisés. Dans cette période, Simonne de Lattre, qui faisait des allers-retours entre Montpellier et Toulouse, fait clairement état d'une opportunité³⁰ qui s'est présentée pour le faire sortir de la prison militaire et l'intention, comprend-on, du général d'en profiter. Rappelons que Frenay dans *La nuit finira* avait laissé comprendre que les groupes-francs de *Combat* de Montpellier étaient entrés en contact avec de Lattre (sûrement indirectement), quelques semaines après son arrestation à Saint-Pons. Du 12 au 27 novembre il y a 16 jours... C'est en effet, le 27 novembre qu'une occasion se présente : la prison militaire de Toulouse va passer sous commandement allemand. « Le 27 novembre au matin, les Allemands qui, depuis l'occupation de la zone libre, semblaient cohabiter paisiblement avec l'armée d'armistice, décident d'en finir avec celle-ci »³¹. De Lattre risque de tomber entre leurs mains. Avertis, le lieutenant Petit, gardien-chef, et le lieutenant Villemain prirent l'initiative de faire sortir les détenus inculpés de « gaullisme » ou de « délit d'opinion ». Puis, écrit Simonne de Lattre : « Ils s'étaient aussitôt ingéniés, avec les gardiens, pour habiller en civil le général et ses compagnons, avant de leur ouvrir les portes de la prison. » Le général lui fait demander par le lieutenant Perpère de le rejoindre chez l'avocat Punthous désigné d'office pour le défendre : « Il vous attend là-bas dès que possible, mais il demande surtout que vous lui apportiez des faux



papiers d'identité qui lui permettront de se camoufler. Je songeai aussitôt aux propositions faites par l'équipe de la préfecture : Benedetti, Ernst et Kielholz. Après un conciliabule avec Camas, nous décidâmes d'aller, tous les deux, frapper à la porte de la préfecture ». Camille Ernst, le secrétaire général accepta « sans une hésitation de préparer de faux papiers : carte d'identité et carte d'alimentation. Mais il fallait attendre l'ouverture des bureaux pour avoir les tampons officiels. Il fut donc décidé que je prendrais le premier train pour Toulouse, celui de cinq heures du matin, et que Mme de Camas m'apporterait les papiers par le suivant. Dès l'arrivée à Toulouse, je me rendis chez maître Punthous, qui m'accueillit en me disant : « Le général est

de nouveau en prison, mais cette fois-ci il est gardé par des Allemands. » !... C'était sur l'ordre du général Bérard, commandant la 17^e division militaire à Toulouse. !... Un collègue du général de Lattre... le 4 décembre les Allemands seront remplacés à la prison militaire par des Français et le général sera transféré au fort Montluc, à Lyon, le 9. (Fig. 2)

Le 3 septembre 1943, un certain Charles Dequenne s'évade de la Maison d'arrêt de Riom au terme d'un véritable exploit sportif. Ce n'est plus un décorateur né à Beyrouth mais un instituteur né à Paris le 16 avril 1887 deux ans plus jeune que le général de Lattre de Tassigny... (Fig. 3a et 3b) ■

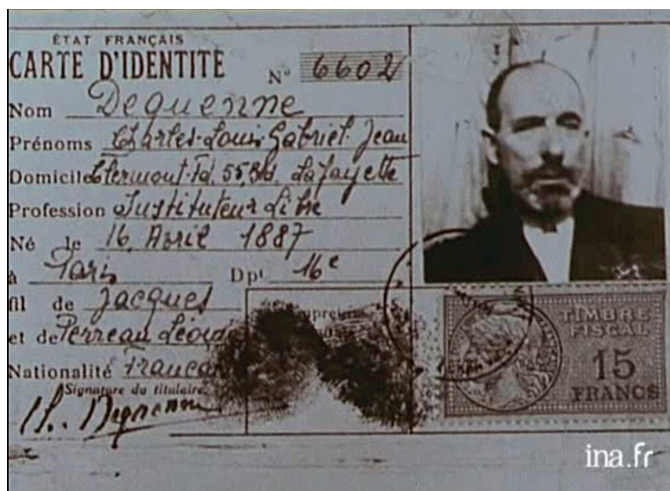


Fig. 2. Fausse carte d'identité au nom de Charles Dequenne. (Source : INA)

ETAT FRANÇAIS
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE DE LA SÛRETÉ NATIONALE
 14^e Brigade régionale de Police mobile
 N°.....
 O B J E T :
 Compte rendu de la Mission concernant le Général DE LATTRE DE TASSIGNY.

Montpellier, le 13 Novembre 1942

Le Commissaire de Police Judiciaire BIANCONI Jean;
 à Monsieur le COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE, Chef du Service Régional de la Police Judiciaire,
 à M O N T P E L L I E R

Archives
 Propriété
 Publique
 de l'Hérault

Référence à vos Instructions, j'ai l'honneur de vous rendre compte ci-après du résultat de la mission que vous m'avez confiée relative à la surveillance à exercer sur la personne du Général DE LATTRE DE TASSIGNY, Commandant de la 16^e Division Militaire de Montpellier, lequel, en raison des événements de ces jours derniers avait quitté Montpellier pour une destination inconnue.

Le 12 Novembre courant, le barrage établi par la gendarmerie de St. Pons (Hérault) arrêtait la voiture transportant le Général et son Officier d'ordonnance, le Commandant TABOUIS.

Le Général et son collaborateur furent invités, après qu'ils eurent eux-mêmes choisi leur résidence, en l'occurrence l'Hotel PASTRE à St. Pons, a ne pas quitter cet établissement.

L'adjudant de gendarmerie de cette ville fit placer deux gendarmes devant la porte de la chambre occupée par le Général et son officier d'ordonnance, pour garder ces derniers à vue.

Dès mon arrivée, à St. Pons, Assisté des Inspecteurs SEMENOU et JOUCLA, du Service, je me suis présenté dans la chambre du Général DE LATTRE DE TASSIGNY après m'être fait annoncer par son officier d'ordonnance auquel j'avais décliné mes nom et qualité.

Le Général DE LATTRE DE TASSIGNY, mis au courant de l'objet de ma mission, s'est prêté de bonne grâce aux questions que je lui ai posées relatives à son état-civil et s'est engagé à ne pas quitter l'Hotel. La même formalité a été faite auprès du Commandant TABOUIS qui n'a également fait aucune objection.

A 17 heures, le Colonel commandant la 17^e Légion de gendarmerie de Toulouse assisté d'un Capitaine de la même arme, s'est présenté au Général à l'effet de

lui faire connaître la décision prise par les Autorités Supérieures; prescrivait le transfert du Général et de son officier d'ordonnance à la Prison Militaire de Toulouse.

A 19h 30, le même jour, la voiture du Colonel de Gendarmerie, dans laquelle avaient pris place le Général et son officier d'ordonnance a quitté St. Pons à destination de Toulouse. Nous avons escorté cette voiture et sommes arrivés à la Prison Militaire de cette ville à 22h 30, heure à laquelle a pris fin notre mission.

Le Général DE LATTRE DE TASSIGNY, m'a exprimé ainsi qu'à mes collaborateurs sa satisfaction pour la façon correcte avec laquelle nous avons exécuté la mission qui m'avait été confiée.

A 22h 45, j'ai rendu compte téléphoniquement de l'exécution de la mission à Monsieur l'Inspecteur Général, chargé des services de Police Judiciaire à Vichy.

ETATS-CIVILS.

1^o) DE LATTRE DE TASSIGNY, Jean, né le 2 Février 1889 à Moul-lerons-en-Pareds (Vendée) fils de Roger et de HANAUET Anne, marié avec mademoiselle CALARY DE LAMAZIERE Simone, Général commandant la 16^e Division Militaire à Montpellier, Grand Officier de la Légion d'Honneur.

2^o) TABOUIS André, né le 19 Octobre 1906 à Châlons-sur-Marne fils de Georges, Marie, Antoine et de Anne-Marie DE BRUNVILLE, marié avec mademoiselle Claude DE RASILLY, commandant attaché à l'Etat-Major de la 16^e Division Militaire à Montpellier, officier d'ordonnance du Général.

Le Commissaire de Police Judiciaire:

Maurice

Fig. 3a et 3b - Compte-rendu de mission du commissaire Bianconi à Saint-Pons. (Archives départementales de l'Hérault, 1764 W 1, dossiers dits "secrets")



Bibliographie :

- Baumel, Jean, *De la guerre aux camps de concentration. Témoignages*, Paris, C.G.C. et la Grande Revue, 1974.
- Benedetti, Arnaud, *Un préfet dans la Résistance*, Paris, CNRS Éditions, 2013.
- Bouladou, Gérard, *L'Hérault dans la Résistance, 1940-1944*, Présentation de Jean-Claude Richard, Nîmes, Lacour-Colporteur, 1992.
- Bourdet, Claude, *L'aventure incertaine*, Paris, Éditions Stock, 1975.
- Chaubin, Hélène, *L'Hérault dans la guerre, 1939-1945*, De Borée, 2015.
- Chauvy, Gérard, *Histoire sombre de la Milice*, Ixelles éditions, 2012.
- Dinfréville, Jacques, *Le Roi Jean. Vie et mort du Maréchal de Lattre de Tassigny*, Paris, La Table Ronde, 1964.
- Frenay, Henri, *Volontaires de la nuit*, Paris, Opera Mundi, 1975. *La nuit finira*, Paris, Robert Laffont, 1973.
- Lanet, Joseph, *Mémoires de Résistance. La création et l'organisation de l'Armée secrète à Béziers, Saint-Pons, Bédarieux et Narbonne*. Éditions Delatour France – Conseil général de l'Hérault, PierresVives collection mémoires partagées, 2010.
- Lattre de Tassigny, Jean de, *Ne pas subir*, écrits 1914-1952, Paris, Plon, 1984.
- Lattre de Tassigny, Simonne de, *Jean de Lattre, mon mari*, Paris, Presse de la Cité, 1971.
- Pellissier, Pierre, *De Lattre*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1998.
- Simiot, Bernard, *De Lattre*, Paris, Flammarion, 1994.

Articles et documents :

Midi-Libre, 2 novembre 2014, témoignage du docteur Joseph Bec de Saint-Pons

<http://www.midilibre.fr/2014/11/02/saint-pons-de-thomieres-la-place-de-la-mairie-est-dediee-au-roi-jean,1074918.php>

(Consulté en octobre 2016). De Lattre a quitté Montpellier le 11, pas le 12 novembre.

Le Noach, Sylvain, 11 novembre 1942 : De Lattre de Tassigny en résistance armée dans les Corbières, article, *Musique et Patrimoine de Carcassonne*. <http://musiqueetpatrimoine.blogs.lindependant.com/tag/de+lattre> (Consulté en novembre 2016)

Cholvy, Gérard, « Jean de Lattre ou le bon choix ? », Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, novembre 2011, http://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/academie_edition/fichiers_conf/CHOLVY2011.pdf (consulté en novembre 2016)

Arch. dép. de l'Hérault, 1746 W 1, Dossiers dits "Secrets" numérotés de 2 à 22.

Mémoire en défense présenté au Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur par le général de Corps d'Armée (en retraite) de Lattre de Tassigny : <http://content.yudu.com/Library/A1qb7b/MmoireenDfenseprsent/resources/index.htm?referrerUrl=http%3A%2F%2Fwww.yudu.com%2Fitem%2Fdetails%2F260263%2FM--moire-en-D--fense-pr--sent---au-Conseil-de-l-Ordre-de-la-L--gion-d-Honneur-par-le-g--n--ral-de-Lattre> (consulté en novembre 2016).

INA, Vidéo, Charles Dequenue, un instituteur, 1975. <http://www.ina.fr/video/CPF86649220> (Consulté en novembre 2016)

NOTES

1. Service historique de la Défense, TTD 13, Marine Marseille, liasse Marine-Sète.
2. Service historique de la Défense, 9 P 78, 16^e division militaire : Le 8^e régiment d'infanterie commandé par le colonel Guillaud était stationné à Montpellier avec trois bataillons dont un était détaché à Sète. Le 8^e RI fut empêché sur ordre d'embarquer en gare de Montpellier. Le capitaine Pavelet, commandant la 2^e compagnie décida de suivre de Lattre de Tassigny (Jean Baumel, p. 59)
3. Lattre, Simonne de, *Jean de Lattre mon mari*, Paris, Presses de la Cité, p. 244 : réponse au général Bonnet de La Tour qui venait de prendre le commandement de la 16^e division militaire et donner l'ordre de consigner les troupes.
4. Général Eugène Bridoux, (1888-1955), secrétaire d'État à la Guerre (18 avril 1942 – 25 mars 1943) puis sous-secrétaire d'Etat à la Défense nationale (26 mars 1943-20 août 1944) dans les gouvernements de Pierre Laval. Partisan convaincu de la politique de collaboration. Décédé à Madrid où il s'est réfugié.
5. Mémoire en défense présenté au Conseil de l'Ordre de la Légion d'Honneur par le général de Corps d'Armée (en retraite) de Lattre de Tassigny. Maison d'arrêt de Riom, le 2 avril 1943, p. 7.
6. *Ibid.*
7. François Valentin (1909-1961). Ancien officier de De Lattre de la 14e DI. Député de la Meurthe et Moselle (1936-1942), a voté les pleins pouvoirs. Directeur général de la Légion des Combattants de mars 1940 à juin 1942. Rejoint Londres mais proche de Giraud. Sénateur de 1956 à 1958.
8. Pellissier, Pierre, *De Lattre*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1998, p. 236.
9. Arch. dép. de l'Hérault, 1764 W 1, dossiers dits "secrets", arrestation du général de Lattre de Tassigny, du colonel Morel, des commandants Tabouis et Constans et du lieutenant Perpère : Ordre de mission du 11 novembre et compte-rendu de mission du commissaire de police judiciaire, Montpellier, le 13 novembre 1942.
10. Daniel Cordier, *Alias Caracalla*, Paris, Gallimard, 2009, p. 520.
11. Pellissier, Pierre, *op. cit.*, p. 239.
12. Lanet, Joseph, *Mémoires de Résistance. La création et l'organisation de l'Armée secrète à Béziers, Saint-Pons, Bédarieux et Narbonne*, Le Vallier, Éditions Delatour France – Conseil général de l'Hérault, Pierres-Vives collection mémoires partagées, 2010, p. 51.
13. Lanet, Joseph, *op. cit.*, p. 46, 47.
14. Jean Verneau, Général (1890-1944). Ne s'est jamais résigné à la défaite. Met sur pied avec d'autres l'ORA (Organisation de Résistance de l'Armée) dont il devient le chef. Trahi par un agent double il est arrêté le 14 octobre 1943, incarcéré à Fresne puis déporté il est mort d'épuisement au camp de Buchenwald le 15 septembre 1944.
15. Discours sur Radio-Paris du 22 juin 1942. La phrase entière est : « Je souhaite la victoire de l'Allemagne, parce que, sans elle, le bolchevisme, demain, s'installerait partout. »
16. Baumel, Jean, *De la guerre aux camps de concentration. Témoignages*. Paris, C.G.C. et la Grande Revue, 1974, Introduction, p. 13. Jean



- Baumel (1907-1977), fut terriblement torturé durant plusieurs jours à la villa Saint-Antonin, physiquement mais aussi moralement : ses tortionnaires le poussèrent à dénoncer le préfet Benedetti. Déporté à Auschwitz-Birkenau puis Buchenwald et Flossenbürg. Libéré le 8 mai 1945.
17. NAP : Noyautage des Administrations Publiques.
 18. Arnaud Benedetti, *Un préfet dans la Résistance*, Paris, CNRS, éditions, 2013, p. 96. Jean-Jacques Kielholz (1916-2004) deviendra directeur du cabinet du commissaire de la République de Montpellier, près de l'administration de la zone française d'Occupation en Autriche (1945). Gouverneur du Tyrol de 1947 à 1950, il rejoint ensuite les Dernières Nouvelles d'Alsace dont il sera directeur (1950), puis directeur général à partir de 1961. Il présidera également aux destinées du syndicat de la presse régionale, ndbp(4).
 19. Arrêté ministériel du 27 décembre 2015.
 20. Midi-Libre, 2 novembre 2014, édition de Saint-Pons de Thomières. Cet article comporte une erreur de date. C'est le 11 et pas le 12 que de Lattre quitte Montpellier.
<http://www.midilibre.fr/2014/11/02/saint-pons-de-thomieres-la-place-de-la-mairie-est-dediee-au-roi-jean.1074918.php>
(consulté, novembre 2016).
 21. Noach, Sylvain Le, "11 novembre 1942 : De Lattre de Tassigny en résistance armée dans les Corbières", spécialiste audois de la Seconde Guerre mondiale, Musique et Patrimoine de Carcassonne.
<http://musiqueetpatrimoine.blogs.lindependant.com/tag/de+lattre>
(consulté, novembre 2016).
 22. Frenay, Henri, *La nuit finira*, Paris, Robert Laffont, 1973 p. 266. *Volontaires de la nuit* a été édité en 1975.
 23. Wiewiorka, Olivier, *Histoire de la Résistance 1940-1945. Obéir c'est trahir. Désobéir c'est servir*, Paris, Perrin, 2013, p. 193.
 24. Florentin, Eddy, *11 novembre 1942. L'invasion de la zone libre*, Paris, Perrin, 2000, p. 538.
 25. Lattre, Simonne de, *op. cit.*, p. 244.
 26. *Ibid.*
 27. Nicoladzé, Françoise, et AFMD Hérault, *Passant, souviens-toi ! Montpellier : lieux de mémoire 1940 -1945*, préface de Georges Charpak, Montpellier, Les Presses du Languedoc avec le concours de la Région Languedoc-Roussillon, 1999. Françoise Nicoladzé, fait une courte référence p. 44 à Marcel Galot qui, écrit-elle « lui avait proposé de s'évader. De Lattre refuse. » Jean Baumel en est-il la source ?
 28. Arch. dép. de l'Hérault, 1000 W 299, Arrestations, mai 44 – novembre 44.
 29. *Ibid.*
 30. Lattre, Simonne de, *op. cit.*, pp. 253-254.
 31. Aron, Robert, *Les grands dossiers de l'Histoire contemporaine*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1962, p. 26.



Albert Masri, *Queue (pastel)*

Année de parution : 2017

AU SOMMAIRE DU VOLUME 2017 n° 48



Histoire

Arent Pol, Les monnaies mérovingiennes de la collection Calixte Cavalier (1820-1888)

Pierre Casado, Origine et histoire des noms de lieux : Abrégé méthodologique. Un cas d'espèce : Viols-le-Fort

Alice Colby-Hall, D'Anseduna à Ensérune

Jean-Claude Richard Ralite, Amat d'Oloron et la dédicace de l'autel de l'abbaye de Gellone (dimanche 13 août 1077)

Jean-Claude Martin, Le verd-de-gris ou verdet à Montpellier : une traçabilité globale au XVIII^e siècle

Jean-Claude Euzet, La longue marche vers le pouvoir du futur maire de Sète, Honoré Euzet

Gilles Gudin de Vallerin, Gaston Baissette et L'Étang de l'Or

Dossier Occupation – Libération

Christian Bouquet, Louis Bouzat, dit Fonsou, des Groupes Francs à la mission Jasmin (1939-1945)

Julien Duvaux, De nouvelles archives de résistants accessibles à la recherche. Les fonds René Poitevin et Francis Jouvin

Annie Parmentier, Quand les témoins racontent la Seconde Guerre mondiale

Lionel Coste, L'exécution de quatre habitants de Fanjeaux : un cas d'épuration sauvage en août 1944

Olivier de Labrusse, Le passage des troupes allemandes à Jacou. 24 et 25 août 1944

Yves Guillauma, Les structures du ministère de l'Information en Languedoc-Roussillon à la Libération (1944-1947)

André Balent, Les fusillés de la Madeleine. Villeneuve-lès-Maguelone, 14 mars - 10 juillet 1944

Pierre Carles, Que pensait-on du général de Lattre dans le rang en 1942 à Montpellier ?

Christian Bouquet, Saint-Pons, 12 novembre 1942. Une journée particulière dans la vie du soldat de Lattre

Christian Bouquet, Jacques Renouvin. Lettres à son « vieil ami » Victor

Notes brèves (n° 48)

Jean-Claude Richard Ralite et Guy Laurans, Notes brèves

Notes et Comptes rendus (n° 48)

Jean Sagnes, André Burgos, historien du Contemporain

Jacques Tassin, Qu'est-ce qu'un arbre ?

Sabine Teulon-Lardic, Théodore Dubois et le Languedoc

Christian Guiraud, Albert Masri, la réalité et l'imaginaire du temps immobile

Henriette Pascal, Propriétaires et exploitants « d'usines pour la fabrication de fromage de Roquefort », hors de la commune de Roquefort, fin XVIII^e – 1925

Gérard Cholvy, De Montpellier et de son histoire

Guy Laurans, Une autre « nouvelle histoire » de Montpellier, Jeannine Redon

Danièle Bertrand-Fabre, Sommaire des revues échangées

<http://www.etudesheraultaises.fr/>

